Suisse : des nouvelles de “Carlos”

07/03/2017 à 12h26
Le jeune délinquant alémanique connu sous le nom de “Carlos” a été condamné lundi à 18 mois de prison. Le tribunal de district de Zurich l’a reconnu coupable de tentative de lésion corporelle grave.

Le prévenu était accusé d’avoir frappé au visage une connaissance en descendant d’un tram en mars 2016. La victime a eu la mâchoire brisée. Le procureur avait requis une peine de 30 mois de prison ferme pour tentative de lésion corporelle grave.

Pour le Ministère public, “Carlos” n’est **pas totalement psychopathe**, mais souffre de problèmes psychiques. Selon le rapport d’un psychologue, il voit des menaces partout et a le sentiment qu’il doit se défendre en permanence.

[…]

“Carlos” s’était fait connaître du grand public à l’occasion de la diffusion d’un reportage de la télévision alémanique SRF en août 2013, qui dévoilait que **le programme de réinsertion en milieu ouvert dont il bénéficiait, avait un coût de 29’000 francs par mois**. Une somme largement supérieure aux frais habituels prévus pour les cas extrêmes.

Au moment de l’émission, “Carlos” finissait de purger **neuf mois de prison après avoir poignardé grièvement un autre adolescent**.

Le tollé médiatique avait incité les autorités zurichoises à retirer le jeune homme de **l’appartement de 4 pièces et demie**

dans lequel il avait été placé.
RTS